

barbe employée d'une manière continue a réussi dans les mêmes circonstances.

Pour remplir la même indication, j'ai conseillé, dans des cas où la diarrhée paraissait d'origine colique, de prendre tous les jours un lavement qui est rendu immédiatement et auquel je fais ajouter 15 à 20 gouttes de laudanum pour exercer sur l'intestin une action calmante très-passagère et en même temps affaiblir son excitabilité par l'action répétée d'un stimulus mécanique.

Lorsque la diarrhée a succédé à un état dyspeptique bien accusé ou qu'une congestion hépatique chronique coïncide avec ce symptôme, l'eau de Vichy peut être très-utile; j'ai vu guérir, après plusieurs saisons à Vichy, une dame qui depuis plusieurs années souffrait d'une diarrhée qui, à certain moment, avait revêtu la forme dysentérique, avec un ensemble de symptômes très-alarmants. Au-dessous du foie, on sentait une tumeur grosse comme le poing, et d'autant plus suspecte que son père avait succombé à une affection carcinomateuse de l'estomac. Cette dame, réduite à un état cachectique des plus prononcés, fut, d'après le conseil du professeur Cloquet et d'après le mien, conduite à Vichy. Sa faiblesse était telle, qu'on fut obligé de s'arrêter en route et qu'on se demanda si elle pourrait arriver au but de son voyage. Après la première saison thermale, la diarrhée fut considérablement atténuée; elle ne se reproduisait qu'une ou deux fois par semaine, et l'activité digestive se releva sensiblement. L'hiver suivant, elle continua à faire, par intervalles, usage de l'eau de Vichy, et elle s'en trouvait bien; cependant la tumeur ne diminua pas, et même, pendant l'hiver, il en parut une seconde au-dessous de la première, à laquelle elle semblait adhérer.

L'été suivant, une nouvelle saison à Vichy amena une amélioration plus complète dans les fonctions gastro-intestinales. La diarrhée ne se montrait plus qu'à de rares intervalles; les forces et l'appétit revenaient à leur type normal, et, malgré cela, une troisième tumeur, du volume d'un œuf de pigeon, vint terminer en cul-de-lampe la masse formée par les deux premières.

La transformation si remarquable obtenue dans l'état constitutionnel m'engagea à insister sur la cure thermale. Chaque année, la malade retourna à Vichy. Après la quatrième saison, j'eus la satisfaction de constater une diminution dans le volume des tumeurs, qui, à partir de ce moment, s'effacèrent graduellement dans un ordre inverse à celui de leur apparition: la plus petite disparut la première, et, après la cure de

l'année suivante, on ne trouva plus de traces de ces tumeurs, dont la plus ancienne existait au moins depuis cinq ans. Depuis lors, il y a aujourd'hui vingt ans, cette dame, qui avait été longtemps dyspeptique et névropathique, jouit d'une santé excellente, qui, malgré de rudes épreuves de tout genre, ne s'est point démentie.

Certains sujets ont des diarrhées périodiques qui reviennent constamment aux mêmes heures, la nuit principalement. Dans un cas de cette nature qui menaçait sérieusement la vie, M. le docteur Simon, soupçonnant une infection palustre, donna du sulfate de quinine, et le malade guérit. Depuis lors, on a rapporté plusieurs observations de diarrhées périodiques dans lesquelles le sulfate de quinine avait amené la guérison sans que l'origine infectieuse de la maladie fût bien démontrée. Ces jours-ci même, je l'ai administré à un phthisique qui pendant la nuit, et pendant la nuit seulement, avait plusieurs selles liquides; je lui ai prescrit du sulfate de quinine associé au bismuth qu'il prenait déjà, et, pour la première fois depuis plusieurs mois, il a eu des selles solides: mais cette amélioration ne s'est pas maintenue. Cette périodicité de la diarrhée peut tenir à des causes diverses: la nature des aliments mangés aux dernières heures de la journée, leur abondance plus ou moins grande aux derniers repas, l'intervalle insuffisant qui sépare ce repas du précédent, le défaut d'exercice après le repas du soir peuvent amener une indigestion périodique; elle peut être aussi provoquée par l'habitude de se coucher trop tôt après avoir mangé, car si certains sujets ne digèrent bien que dans la position horizontale, il en est un bien plus grand nombre chez lesquels les occupations sédentaires ou le sommeil succédant trop tôt à l'ingestion des aliments, troublent l'action des organes digestifs. Il faut tenir compte de ces diverses circonstances dans le traitement des diarrhées périodiques, elles ne relèvent pas toutes des préparations quinquiques.

L'efficacité du sulfate de quinine dans ces diarrhées ne prouve pas qu'elles doivent être imputées à une influence miasmatique; la périodicité est souvent l'expression du rôle dominant que jouent les troubles d'innervation dans la scène morbide, et le sulfate de quinine est un puissant modificateur de l'action nerveuse, de l'innervation ganglionnaire en particulier.

J'ai été consulté dernièrement par un malade atteint de diarrhée chronique. Tous les matins, peu de temps après son réveil, il éprouvait des borborygmes, puis un léger malaise abdominal; enfin, le besoin d'évacuer une ou plusieurs selles pultacées ou liquides, jaunâtres,

bilieuses, légèrement glaireuses; le reste du jour il n'avait pas d'évacuation, ou s'il en avait elles étaient solides.

Pourquoi, pendant le sommeil, l'élaboration intestinale ne se fait-elle pas comme dans la veille? Quelle est la partie de l'appareil digestif dont le concours fait défaut dans le travail synergique auquel prennent part des organes si nombreux? Chez ce malade, je n'ai pu trouver dans les conditions de son hygiène, qui est très-sévère, l'explication de ce trouble périodique; le sommeil seul me paraît en cause; et comme le sommeil est un acte essentiellement nerveux, je fus conduit à regarder cette diarrhée comme la manifestation d'un trouble nerveux, peut-être de l'affaiblissement de l'innervation intestinale pendant le sommeil, et peut-être aussi, ce qui ne contredit pas cette première hypothèse, d'un trouble sécrétoire, d'une hypersécrétion dont le produit accumulé dans le gros intestin provoquait les contractions de celui-ci au moment du réveil.

Le sulfate de quinine administré à petite dose le soir à l'heure du sommeil, pendant quinze jours, diminua notablement la diarrhée, qui reparut dès qu'on en cessa l'usage. J'engageai alors ce malade à prendre un centigramme d'extrait thébaïque avant le repas du soir, un autre en se couchant et un troisième au moment où il se réveillait avant que le mouvement péristaltique commençât à se faire sentir, accompagné de ces borborygmes qui ne se faisaient entendre que quatre ou cinq minutes après le réveil. Ce moyen réussit; quelques minutes après l'ingestion de l'opium, le malaise abdominal s'apaisait, et le malade pouvait avec cet auxiliaire différer jusqu'au soir l'acte de la défécation; il rendait alors des matières solides ou plutôt solidifiées, car s'il en rendait le matin, elles étaient constamment liquides ou pultacées.

Il semblait dans ce cas que l'opium engourdissait la contractilité de l'intestin et favorisait ainsi l'absorption des produits d'une sécrétion anormale. Dans tous les cas, il ne pouvait être qu'un palliatif, et comme le malade était dartreux et arthritique, je l'engageai d'abord à prendre de l'arsenic et ensuite à se rendre à Plombières.

Dans les anervies ou hyponervies intestinales, on a encore administré la noix vomique ou la fève de Saint-Ignace, quelques gouttes de teinture avant le repas du soir.

L'arsenic peut encore être utile dans ce cas à cause de son action sur les nerfs ganglionnaires, non moins que dans les diarrhées arthritiques ou herpétiques. Je connais un médecin éminent qui attribue à l'acide arsénieux la guérison d'une diarrhée qui durait depuis plusieurs années

et avait résisté à toutes les autres médications, même à l'arséniate de soude; il prenait chaque jour 4 milligrammes d'acide arsénieux.

Dans le traitement de toutes les affections chroniques, l'hygiène doit occuper une place très-importante; elle peut même suffire à la guérison, alors surtout que la maladie consiste dans un trouble fonctionnel entretenu par de mauvaises habitudes diététiques. Dans les maladies des organes digestifs, l'alimentation doit, en première ligne, attirer l'attention, et dans les formes aiguës, où la maladie est plus diffuse, où l'excitabilité est excessive, le repos de ces organes est nécessaire: un régime sévère, une diète liquide, seront alors commandés. Mais dans la diarrhée chronique, le travail morbide est, en général, plus limité, les parties restées saines sympathisent moins énergiquement avec les parties malades; l'abstinence trop prolongée provoquerait la faiblesse, et la faiblesse augmente la durée des actions morbides, favorise les évolutions diathésiques. D'ailleurs, en général, l'instinct des malades appelle les aliments. Or, il faut tenir grand compte de ces instincts, qui sont comme la voix des organes, quand ils ne sont pas pervertis par l'habitude ou par la maladie.

Dans ce cas, comme Graves l'a noté, le régime animal est loin d'être toujours préjudiciable aux malades; la viande crue pilée, à laquelle je mêle quelquefois de la pepsine, est, en général, bien supportée (1). Quand les malades y répugnent ou quand l'activité gastrique est conservée, ils prendront des viandes rôties ou grillées, des œufs et du poisson frais; la pepsine pourra encore y être ajoutée comme auxiliaire utile. On peut leur permettre quelques légumes, comme les artichauts, les cardons, la chicorée au jus, la laitue cuite; quelques fruits, comme les nèfles, les coings, la compote de poires et les goyaves (2). J'ai vu des malades se trouver très-bien de cures de raisin. En général, ils

(1) On peut la donner roulée, en pilules, dans de la chapelure fine ou de la gomme pulvérisée, ou mêlée à des aliments de consistance pultacée, comme la chicorée, les purées, ou sous la forme de sandwiches entre deux tranches de pain, ou en faire un potage en la délayant dans du bouillon tiède, auquel on peut ajouter une pincée de poudre de cannelle lorsque la saveur de la viande crue répugne aux malades.

(2) La confiture de goyaves est utilisée dans les Antilles contre la diarrhée. On a préconisé au même titre la confiture de baies de sureau. Une personne m'a assuré s'être guérie, par son emploi, d'une diarrhée rebelle. Je ne l'ai pas expérimentée. J'ai vu dans les Pyrénées un homme atteint de diarrhée se trouver bien de l'usage des baies de l'*arbutus uva ursi*, qui abondent dans ces montagnes et qui, d'après le témoignage de Murray, contiennent du tannin. La confiture de myrtille, *vaccinium myrtillus*, m'a réussi dans un cas de diarrhée qui avait résisté à l'opium et au bismuth.

doivent s'abstenir de crudités, de ragoûts, d'épices, de graisses, de pâtisseries, de sucreries, de crèmes, de salaisons, de boissons excitantes, comme le thé et le café. Trousseau a cité l'observation d'un malade qui s'était guéri d'une diarrhée chronique en renonçant au thé. Le vin de Bordeaux, plus ou moins coupé avec une eau digestive ou avec de l'eau gommée, constitue une excellente boisson chez les sujets affaiblis. Certains sujets ne supportent pas les vins rouges. On peut les remplacer par du xérès, du marsalla, du madère ou même du cognac, pris en petite quantité dans une de ces eaux naturelles que nous avons indiquées plus haut. Les liqueurs, les vins mousseux, comme le vin de Champagne, doivent, en général, être interdits.

Pour le laitage, on voit des malades guérir par la diète lactée, et d'autres que le lait purge constamment; il faut, avant de le prescrire, s'enquérir de la manière dont le lait est supporté dans l'état de santé: il y a des personnes chez lesquelles le lait provoque de la constipation; le contraire a souvent lieu. Si l'ingestion du lait est suivie de renvois aigres, on y ajoutera une petite proportion d'eau de chaux ou d'eau de Vichy. Il est nécessaire de s'assurer de la bonne qualité du lait qu'on emploie. Le lait de chèvre, chez les enfants surtout, est un excellent remède dans la diarrhée chronique; il renferme beaucoup moins de beurre et plus de caséine que le lait de vache, et c'est sans doute à cette circonstance qu'il doit ses propriétés constipantes. Chomel conseillait d'ajouter au lait des farines ou des féculs: il est certain que quelquefois les liquides sont bien moins supportés que les aliments solides ou pulvérulents: il y a là des dispositions individuelles qu'il faut tâter et qu'on ne peut pas prévoir. Les malades atteints de diarrhée doivent renoncer au tabac, cause fréquente de dyspepsie et nuisible à ceux qui en sont atteints.

Il ne suffit pas de bien choisir les aliments, il faut les distribuer de manière qu'ils suffisent aux besoins de la réparation, tout en laissant aux organes digestifs le repos nécessaire; il faut qu'ils soient bien mâchés, bien imprégnés de salive: cette élaboration préliminaire est d'autant plus importante que l'activité des organes digestifs est rendue moins puissante par l'âge et par la maladie, et qu'ils ne peuvent plus suppléer par leur énergie à l'insuffisance de la mastication. L'observation suivante vous montrera combien cette condition du travail digestif mérite toute votre attention.

Joseph X..., chapelier, âgé de quarante-quatre ans, est entré dans mon service, à l'hôpital de la Pitié, le 10 décembre 1855.

Depuis douze ans, les fonctions digestives de cet homme étaient profondément troublées. Depuis cette époque, il était affecté d'une diarrhée presque constante, qui durait pendant des périodes de six et huit mois chaque année, et qui avait déterminé une maigreur portée jusqu'à l'étiologie et un épuisement considérable des forces. Cet état était entretenu par le régime que suivait ce malade. Il disait qu'il ne pouvait jamais digérer de viande ni de légumes, et depuis longtemps il se nourrissait exclusivement de charcuterie, de harengs saurs et d'autres substances analogues.

Au premier abord, tous ceux qui virent ce malade le crurent tuberculeux; mais l'examen attentif des organes thoraciques ne nous permit pas d'y constater aucune anomalie des bruits respiratoires; d'ailleurs le malade ne toussait pas. D'une autre part, le ventre était souple; on n'y sentait ni empatement, ni agglutination des anses intestinales immobilisées. La durée même des accidents rendait peu vraisemblable l'existence d'une affection organique de l'appareil digestif; et si la tuberculose avait été l'origine de ces troubles fonctionnels, elle n'aurait pas tardé à se révéler par des phénomènes plus accusés.

En examinant la langue, je constatai que les organes de la mastication étaient dans un état tout à fait incompatible avec l'exercice régulier de leurs fonctions. Au dire du malade, cette altération des dents avait précédé le début de la diarrhée. Plusieurs dents manquaient; celles qui restaient étaient presque toutes cariées et déchaussées; les gencives étaient rouges, fongueuses, saignantes. Plusieurs racines de dents dont les couronnes étaient détruites y entretenaient des abcès qui fournissaient une quantité considérable de pus; et de ces foyers, l'inflammation irradiait souvent sur la muqueuse du palais et des joues; cette stomatite chronique était accompagnée de douleurs peu intenses, il est vrai, d'ordinaire, mais sujettes à des exacerbations qui duraient quatre ou cinq jours et qui revenaient plusieurs fois par mois. Le résultat inévitable d'un pareil état des mâchoires était l'impossibilité de triturer les aliments; ils étaient ingérés sans être préalablement divisés et imprégnés de salive, et ces circonstances devaient avoir puissamment contribué à développer une dyspepsie rebelle. Dans cette pensée, je prescrivis à ce malade une alimentation légère; je lui fis prendre chaque jour deux à quatre grammes de sous-nitrate de bismuth. L'état des gencives fut combattu à l'aide d'un collutoire composé de :

Décoction de pavots.....	200 grammes.
Sirop de mûres.....	30 —
Teinture d'iode.....	4 —
Iodure de potassium.....	20 centigrammes.

En outre, je les touchais tous les jours avec un pinceau trempé dans de la teinture d'iode.

Sous l'influence de cette médication, l'amélioration fut prompte et considérable : du 12 au 18 janvier, j'enlevai successivement plusieurs chicots déchaussés, qui agissaient sur les gencives comme des corps étrangers, et entretenaient la suppuration dans laquelle ils baignaient.

Le 8 janvier, cet homme avait pu manger avec appétit deux portions de légumes. La diarrhée était arrêtée et les selles n'ont pas cessé d'être régulières depuis cette époque. Les gencives, dont les alvéoles étaient autant de petits foyers, se modifièrent, se raffermirent et cessèrent d'être douloureuses.

Mon malade put manger de la viande rôtie, qui était parfaitement digérée; on lui donna deux portions de viande. En même temps, le teint devint meilleur, l'amaigrissement, qui était excessif, fit place à un embonpoint progressif.

Mais le malade nous apprit alors (22 janvier) que depuis plusieurs mois il éprouvait des douleurs dans le rachis, dans les membres supérieurs et plus encore dans les membres inférieurs. Tout occupé de sa dyspepsie, il n'avait pas fait mention de cette complication lors de son entrée à l'hôpital; mais depuis que la diarrhée était arrêtée et à mesure que son affection gastro-intestinale s'était améliorée, ces souffrances avaient augmenté et constituaient aujourd'hui la maladie principale.

Il ne pouvait marcher qu'avec de grandes difficultés, en se faisant soutenir des deux côtés; il ressentait dans les membres inférieurs des douleurs très-vives qui ne siégeaient pas au niveau des articulations, mais dans la continuité des membres. A ces douleurs s'ajoutait un affaiblissement considérable de la contractilité musculaire; lorsqu'il essayait d'étendre la jambe sur la cuisse, l'effort était lent, douloureux, et avant qu'il eût redressé le membre, les muscles extenseurs se relâchaient subitement et sa jambe était ramenée brusquement dans la flexion, comme poussée par un ressort.

La progression et la station lui étaient impossibles; il sentait un frémissement continu avec engourdissement dans ses membres qui étaient agités de fréquents soubresauts. Il y éprouvait une sensation constante de froid qui était très-pénible. La sensibilité tactile, sans être absolument détruite, était notablement émoussée. Les fonctions du rectum et de la vessie étaient restées intactes; mais les érections étaient abolies. On retrouvait dans les membres supérieurs les mêmes troubles d'innervation, mais moins intenses. On constatait du souffle au niveau des carotides.

Le traitement fut ainsi modifié : l'usage du sous-nitrate de bismuth et du collutoire avec la teinture d'iode fut continué; on y ajouta deux pilules de tartrate ferrico-potassique, des frictions sèches avec une brosse de crin matin et soir sur toute la périphérie cutanée, et tous les deux jours un bain avec polysulfure de sodium, vingt grammes. Les bons résultats de ce traitement se firent rapidement sentir.

Au bout de quelques jours seulement (31 janvier), il y avait déjà une élévation dans la température des jambes; bientôt après (9 février), le refroidissement avait complètement disparu; en même temps, la sensibilité se rétablissait graduellement et la myotilité elle-même faisait quelques progrès; mais le malade accusait toujours (22 février) une grande faiblesse dans les jambes et des douleurs vives, non-seulement dans les membres inférieurs, mais dans la région lombaire. Pendant tout ce temps, l'état des entrailles était excellent; la diarrhée avait complètement cessé et la guérison des gencives s'était consolidée.

Le sous-nitrate de bismuth fut alors supprimé, et le nombre des pilules de fer porté à quatre. La teinture d'iode fut continuée sur les gencives. La semaine suivante, on observa une amélioration rapide dans l'état des membres inférieurs; les douleurs devinrent beaucoup moins vives et moins fréquentes, la marche était presque facile. Le 3 mars, il se promena devant nous avec l'aide d'une canne, il put même se tenir quelques instants sur un seul pied.

Mais à mesure que l'état de ses jambes s'améliorait, un changement en sens inverse se manifestait dans ses membres supérieurs; depuis quelque temps les douleurs y étaient plus vives; la sensibilité restait normale, mais il y accusait des fourmillements avec un engourdissement continu. Le 9 mars, le malade nous apprit que depuis deux jours les doigts de sa main gauche restaient dans un état intermédiaire entre la flexion et l'extension, sans qu'il lui fût possible de compléter l'une ni l'autre. Il n'y avait pourtant pas paralysie complète, car, en embrassant son avant-bras avec la main, pendant qu'il s'efforçait d'étendre les doigts, on percevait la contraction des muscles extenseurs. Nous pensâmes que les douleurs pouvaient contribuer à la difficulté des mouvements, car elles se faisaient sentir avec vivacité dans les poignets et dans les coudes; les jambes continuaient à mieux aller, les douleurs lombaires étaient toujours très-intenses.

Deux bains de vapeur, donnés à deux jours d'intervalle, agitèrent le malade sans lui procurer aucune amélioration. On les abandonna, et le traitement fut continué comme devant. Au bout d'une semaine environ, les accidents signalés à la main gauche disparurent et les doigts purent s'étendre et se fléchir sans difficulté.

L'état général resta bon, les membres tant supérieurs qu'inférieurs allaient beaucoup mieux, mais les douleurs lombaires avaient augmenté.

Craignant, d'après les symptômes indiqués plus haut, qu'il n'y eût une congestion de la moelle ou de ses enveloppes, et constatant la résistance opiniâtre des douleurs rachidiennes, je fis appliquer deux cautères sur la région lombaire, et je soumis le malade à un traitement hydrothérapique, auquel j'avais déjà songé, mais dont la rigueur de la saison m'avait fait différer l'emploi.

Après la première douche, d'une demi-minute seulement, le malade eut pendant la nuit une érection, ce qui ne lui était pas arrivé depuis dix-huit mois. Le même phénomène se reproduisit les jours suivants, et même bientôt les érections furent accompagnées de pertes séminales. Celles-ci se renouvelaient quelquefois trois ou quatre nuits de suite et inquiétaient le malade qui, à part ces accidents, se sentait tout à fait bien et avait vu, sous l'influence des douches, augmenter encore son embonpoint et surtout sa vigueur.

Les douleurs lombaires étaient en partie calmées. Pour combattre les pertes séminales, je fis prendre le soir, à partir du 2 avril, une pilule de cinq centigrammes de poudre de digitale; il en fit usage pendant quinze jours, et je lui fis faire les frictions sur le périnée avec une pommade composée comme il suit :

Axonge.....	30 grammes.
Extrait de belladone.....	4 —

Frictions qu'il continua assez longtemps.

A partir de ce moment, les pollutions nocturnes cessèrent ou du moins ne se reproduisirent qu'à de rares intervalles; les érections persistaient cependant, et rien ne vint plus entraver le complet rétablissement de notre malade. Il resta encore deux mois dans le service, pour y être soumis à notre observation et pour consolider sa guérison, que rien ne vint démentir.

Lors de sa sortie, le 27 mai, il pouvait manger et digérer toute espèce d'aliments sans distinction. Les gencives étaient roses et fermes, les dents qui lui restaient étaient raffermies; il allait régulièrement à la selle une fois toutes les vingt-quatre heures. Les douleurs des bras, des jambes et des lombes, avaient complètement disparu; la marche était sûre, les forces étaient complètement revenues; chaque nuit il avait des érections. En un mot, il était dans des conditions excellentes de santé et parfaitement en état de reprendre son travail.

J'ai cité cette observation avec quelques détails; elle me paraît doublement intéressante au point de vue de la cause de la diarrhée et de cette affection paralytique qui a augmenté en même temps que les fonctions intestinales se rétablissaient, comme si l'apaisement du travail morbide dans l'intestin et la cessation du mouvement fluxionnaire, dont il était devenu le siège habituel, avaient réagi sur le centre rachidien. Cette paralysie d'ailleurs, remarquable par sa marche ascendante, peut être rangée à côté de celle qui succède à la dysenterie; elle est

bien loin d'être sans exemple à la suite de la diarrhée; on a cité plusieurs faits analogues, et le professeur Andral disait avoir deux fois observé des accidents paraplégiques consécutifs à la diarrhée chronique.

On réglera la distribution des repas, l'intervalle qui les doit séparer, d'après l'activité, l'habitude, les instincts des organes digestifs. Vous avez vu souvent chez les enfants de notre crèche l'importance de ce précepte, et la fréquence des diarrhées entretenues par un allaitement trop répété. Quand ces petits êtres crient, les nourrices leur donnent immédiatement le sein sans chercher à pénétrer la cause de leurs plaintes. Si les souffrances qui les provoquent sont causées par une digestion pénible, le nouveau repas qu'on leur administre intempestivement augmente leur malaise, accompagné probablement d'une sensation de soif qui leur fait accepter le sein. Ils crient de nouveau, et de nouveau pour leur imposer le silence, la nourrice recourt au même moyen; les indigestions s'accumulent, les selles deviennent caillebotées, puis diarrhéiques, verdâtres. L'eau de chaux, l'eau de Vichy, si souvent efficaces dans les diarrhées qui présentent cette coloration restent inefficaces jusqu'au moment où une meilleure ordonnance des repas permet aux organes digestifs de se reposer et de fonctionner régulièrement. Dans ces cas, il faut avant tout régler les enfants, et ne leur donner le sein qu'à des intervalles suffisamment espacés.

Si le mouvement est le grand excitateur des combustions nutritives, il est le plus souvent une condition nécessaire d'une bonne digestion. Vous prescrirez donc au malade un exercice régulier, modéré, proportionné à ses forces. Toutes les causes d'épuisement nerveux peuvent favoriser le retour de la diarrhée chez les sujets qui y sont disposés, j'en ai observé bien des exemples. Chez les sujets qui ne peuvent pas faire un exercice actif, l'exercice passif sera très-utile, et sous ce titre je comprends les promenades en voiture, le massage, les frictions; je me rappelle un petit enfant épuisé par une diarrhée chronique, qui ne pouvait sortir dehors à cause des rigueurs de la saison: je le guéris en faisant mettre des roulettes à son berceau et le faisant promener ainsi dans l'appartement. Comme je l'ai dit plus haut, vous rencontrerez cependant des malades chez lesquels tout mouvement après le repas provoque de la douleur et de la diarrhée; il semble que les organes abdominaux trop excitables, entrent en contraction dès qu'ils reçoivent le moindre ébranlement.

J'ai observé ces jours-ci une dame arthritique qui accusait ce symptôme et qui souffrait du ventre quand elle marchait, je lui ai prescrit,

outre l'usage interne des calmants, de faire des frictions avec une flanelle imprégnée de vapeurs de benjoin, de chercher à immobiliser les viscères abdominaux avec une ceinture ventrale et de se soumettre à un traitement hydrothérapique si les premiers moyens restaient inefficaces.

L'hydrothérapie est en effet d'une admirable efficacité dans un certain nombre de diarrhées chroniques, dans celles qui sont liées à l'anémie, qui sont compliquées de dyspepsie, d'engorgements hépatiques; dans celles aussi qui sont liées à une diathèse rhumatismale; dans celles encore qui succèdent à l'intoxication palustre ou à la dysenterie. Il faut, bien entendu, en prescrivant cette médication, tenir compte de l'âge des malades, de leur énergie réactionnelle, de la saison, des dispositions morbides qui peuvent s'ajouter à la diarrhée.

J'ai parlé plus haut d'un malade qui fut atteint d'un catarrhe spasmodique quelques mois après avoir été guéri par le docteur Fleury d'une diarrhée rebelle contractée dans l'Inde. L'efficacité de l'hydrothérapie a été d'autant plus frappante, que le malade était dans un état de maigre et d'anémie cachectique. Son découragement était poussé jusqu'au désespoir; l'appétit était nul; le foie avait acquis un volume anomal. En même temps qu'il le soumit à l'usage de l'hydrothérapie rationnelle, M. le docteur Fleury lui prescrivit des doses très-considérables de bismuth et la diète lactée. Au bout de trois mois, je revis ce malade, il était complètement guéri. Le foie était rentré dans ses limites physiologiques; la couleur de la peau attestait la restauration complète de l'hématose, et il avait engraisé de plus de vingt livres.

L'hydrothérapie a le double avantage de stimuler les fonctions du tégument externe et de relever l'activité des organes digestifs. Il y a entre les deux appareils une solidarité et en même temps une sorte d'antagonisme observé par les plus anciens médecins; *alvus laxus, cutis stricta, cutis laxa, alvus strictus*, disait Hippocrate; chez les arthritiques surtout, il importe de tenir en bon état d'activité fonctionnelle ce grand organe cutané, qui joue un rôle si considérable dans l'équilibre organique.

Aussi j'ai l'habitude de prescrire aux malades atteints de diarrhée chronique, avec ou sans hydrothérapie, des frictions quotidiennes avec des gants de crin anglais, et beaucoup ont eu à s'en louer. Les frictions avec un grand sac de flanelle imprégnée de vapeurs balsamiques conviendront chez les femmes délicates et les enfants.

C'est encore par l'intermédiaire du tégument externe qu'agissent

principalement les eaux minérales dans le traitement de la diarrhée. Les bains de Plombières, dont on prolonge la durée et qui excitent une transpiration abondante, ont, dans le traitement de cette affection, une réputation traditionnelle dont j'ai très-souvent constaté la légitimité.

J'ai vu guérir, sous l'influence des eaux de Plombières, des malades affectés de diarrhée depuis six, sept et même dix années. Ems m'a réussi dans quelques cas, et je le préférerais (1) pour les sujets dont les organes respiratoires ne sont pas irréprochables. Royat, dans les mêmes indications, a été quelquefois efficace.

Chez ceux qui sont herpétiques ou lymphatiques, les eaux sulfureuses m'ont plusieurs fois réussi; elles stimulent plus énergiquement la peau, relèvent davantage le ton de l'organisme, et pendant la durée des bains livrent à l'absorption pulmonaire des gaz sulfureux qui peuvent exercer une action modificatrice sur l'économie.

En vous énumérant toutes les médications qui peuvent être opposées à la diarrhée chronique, je vous fais pressentir, d'après leur multiplicité même, que c'est une maladie souvent rebelle, qui met à contribution toutes les ressources de la thérapeutique, exige, dans beaucoup de cas, des attaques variées, des efforts prolongés et répétés. Je vous ai cité des cas heureux où des diarrhées datant de plusieurs années avaient cédé aux traitements dirigés contre elles; mais dans la clinique il ne faut pas contempler seulement le beau côté de la médaille, il faut savoir en regarder le revers.

Parmi les diarrhées chroniques, parmi celles-là mêmes qui ne se rattachent à aucune lésion organique irréparable, comme le tubercule et le cancer, il y en a qui sont devenues une habitude tellement invétérée, qui ont amené un épuisement tel, que la thérapeutique essaye en vain

(1) Aujourd'hui Ems doit être prescrit avec réserve aux malades français, dont plusieurs, à ma connaissance, dans ces dernières années, au lieu d'y trouver les égards dus à la souffrance, y ont été l'objet des plus lâches insultes et des plus honteuses exploitations. Heureusement, si nous exceptons les eaux purgatives dont l'Allemagne possède une grande variété, nous avons une foule de sources infiniment supérieures à toutes les eaux allemandes. Nos sources sulfureuses des Pyrénées et de la Savoie, nos sources alcalines de Vals et de Vichy, nos sources arsenicales de la Bourboule et de Lamalou n'ont pas d'analogues de l'autre côté du Rhin. Nous avons vingt sources gazeuses digestives préférables à l'eau de Seltz. Plusieurs de nos nombreuses sources thermales, chlorurées sodiques, pourraient, j'en suis convaincu, remplacer Kissingen et Wiesbaden, si on les administrait de la même manière que celles-ci. Et heureusement, d'ailleurs, les eaux purgatives dont la France n'est pas d'ailleurs aussi pauvre qu'on le croit généralement, sont celles que la pharmacie peut le mieux remplacer.